
Stage sur le nouveau programme de terminale : Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?

Indications complémentaires :

| | | |
|---|--|--|
| 1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ? | Fluctuations économiques, crise économique, désinflation, croissance potentielle, dépression, déflation. | L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crise. On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. En faisant référence au programme de première, on rappellera le rôle des politiques macro-économiques (nationales et européennes) dans la gestion des fluctuations conjoncturelles. On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique et leurs conséquences sur le chômage de masse. Acquis de première : inflation, politique monétaire, politique budgétaire, politique conjoncturelle, chômage, demande globale. |
|---|--|--|

Préalable :

La partie **science économique** du programme devant être traitée en une durée indicative totale de 80h et comprenant 7 thèmes, cela signifie qu'un thème doit être traité en **11h30** environ, soit un peu plus de deux semaines de cours.

Ce thème s'articule avec le thème 5 d'économie du **programme de première** : « Régulations et déséquilibres macroéconomiques ».

INTRODUCTION : « ETUDIER LES FLUCTUATIONS CONJONCTURELLES »

Ce thème du programme porte sur l'étude des **fluctuations économiques**. Les fluctuations économiques désignent des mouvements de hausse ou de baisse de l'activité économique, mouvements qui peuvent être repérés à partir d'indicateurs concernant la production, l'emploi, les prix, les stocks...

La notion de **cycle économique** est employée dans l'hypothèse où l'on admet la régularité de ces fluctuations (ce qui fait l'objet de débats parmi les économistes). La notion de cycle économique, l'étude des théories correspondantes et le repérage historique des cycles économiques ne sont pas au programme.

De même, le programme ne demande pas de réaliser une **étude historique des fluctuations économiques** et ne donne de ce fait aucun repère temporel.

Trois principaux axes d'étude des fluctuations conjoncturelles peuvent être repérés dans les indications complémentaires, axes à partir desquels le cours peut être construit : une description de l'irrégularité de la croissance (I), une explication de l'origine des fluctuations économiques (II) et une présentation des modalités d'intervention des pouvoirs publics pour limiter ces fluctuations (III). A chacun de ces trois axes correspond une **proposition d'activité** à mener avec les élèves (voir annexe à la fin du document).

I. LA CROISSANCE ECONOMIQUE EST IRREGULIERE

La **logique du programme** est d'étudier dans la partie 1.1 les **déterminants de la croissance potentielle**, puis d'étudier dans la partie 1.2 la **variabilité de la croissance effective**, autrement dit le décalage qui peut exister entre la croissance effective et la croissance potentielle.

Cela suppose de définir la croissance potentielle (A), de présenter la notion de croissance effective et le décalage qui peut exister entre croissance effective et croissance potentielle (B) et de présenter les notions de crise, de récession et de dépression qui sont utiles pour décrire les variations de la croissance effective (C).

A. Qu'est-ce que la croissance potentielle ?

La **croissance économique potentielle** est le taux de croissance de la production potentielle, c'est-à-dire de la croissance maximale de la production sans accélération de l'inflation.

La croissance potentielle est déterminée par **l'évolution de la quantité et de la productivité des facteurs de production** (voir chapitre 1.1), c'est un indicateur d'offre. La croissance potentielle n'est pas nécessairement harmonieuse et continue, du fait de la **destruction créatrice** qui la caractérise (voir chapitre 1.1).

La croissance potentielle est difficile à déterminer **ex ante**, et il est difficile de trouver des données à ce sujet. Elle peut être évaluée de façon **analytique** (à partir de modélisation économique) ou de façon **empirique** (en calculant la croissance économique moyenne sur x années antérieures). La solidité de la notion de croissance potentielle pourrait être questionnée, mais ce n'est pas l'objet du programme.

B. Croissance potentielle et croissance effective

La **croissance économique effective** (ou constatée ou réelle) résulte de la hausse couplée de ces facteurs d'offre et de la **demande globale**, c'est-à-dire de l'ensemble des achats de biens et services effectués auprès des producteurs d'un pays, soit de la demande intérieure (consommation et investissement) et de la demande extérieure ($X - M$). La croissance effective constatée au cours d'une année peut ne pas être égale à la croissance potentielle : elle peut lui être inférieure ou supérieure (voir activité 1).

La croissance effective peut être **inférieure à la croissance potentielle**. Pour une croissance potentielle donnée, cela entraîne une **sous-utilisation des facteurs de production** (chômage et faible taux d'utilisation des équipements). Il faut noter que le chômage résultant d'une croissance effective inférieure à la croissance potentielle est un **chômage conjoncturel**, tandis que le chômage persistant dans une situation où la croissance effective est considérée égale à la croissance potentielle est un **chômage structurel** (ce qui a des incidences en termes de politique économique : le chômage est-il dû à une insuffisance de la croissance effective ou à une insuffisance de la croissance potentielle ?).

Si cette situation de croissance effective inférieure à la croissance potentielle dure plusieurs années, le **potentiel de croissance** peut être diminué. Cette situation risque en effet de limiter les efforts d'investissements et d'innovation et de décourager une partie de la population active.

La croissance effective peut temporairement être **supérieure à la croissance potentielle** sans créer de tensions inflationnistes s'il existe un **déficit initial de production**.

C. Crise, récession, dépression

La croissance effective est donc irrégulière. A des périodes de croissance soutenue (expansions) succèdent des périodes de crise économique, c’est-à-dire de forts ralentissements, voire de recul de l’activité productive pendant une période plus ou moins longue (récessions ou dépressions).

Au **sens strict**, le terme de « **crise** » correspond au retournement à la baisse de l’activité économique dans un pays. Au **sens large**, la « crise » englobe aussi la période de récession ou de dépression, la crise se termine alors par la reprise.

Le terme de « **récession** » peut aussi avoir deux significations. La récession survient lorsque la croissance économique devient **inférieure à la tendance de croissance de longue période**. Mais ce terme peut aussi signifier une **croissance économique négative** pendant au moins six mois consécutifs. Lorsque la baisse de la production se prolonge, par exemple sur plusieurs années, on assiste à un phénomène de **dépression économique**.

Transition : une fois présenté la variabilité de la croissance effective, il faut en déterminer les facteurs explicatifs.

II. COMMENT EXPLIQUER LES FLUCTUATIONS ECONOMIQUES ?

Les fluctuations économiques sont la résultante de **chocs** (événement entraînant une perturbation de l'activité économique) qui peuvent être des chocs d'offre (A) ou de chocs de demande (B) (voir activité 2), chocs de demande qui peuvent être le résultat du cycle du crédit (C).

Mis à part la distinction essentielle chocs d'offre/chocs de demande, il existe **d'autres grilles de lecture des chocs** (positif/négatif, exogène/endogène, durable/transitoire,...) qui seront mobilisées ponctuellement dans cette partie.

L'objectif de cette partie n'est pas de fournir aux élèves une grille de lecture exhaustive de l'ensemble des explications possibles des fluctuations conjoncturelles, mais de leur montrer que les fluctuations économiques peuvent avoir **plusieurs explications** et de présenter les plus significatives.

A. Les chocs d'offre

Un **choc d'offre** est une perturbation de l'activité économique liée à une variation brutale de la situation économique des offreurs, notamment de leurs coûts de production. Les chocs d'offre peuvent être négatifs ou positifs.

Les **chocs d'offre négatifs** sont causés généralement par une hausse du coût des matières premières, par des augmentations de salaires supérieures aux gains de productivité ou par un alourdissement de la fiscalité des entreprises (une guerre, un problème climatique, un accident nucléaire,... peuvent également causer des chocs d'offre).

Un choc d'offre négatif se traduit par une **augmentation des coûts de production** des entreprises, ce qui conduit à une diminution de la production (faillites d'entreprise, diminution de l'emploi et de l'investissement). Un choc d'offre négatif peut avoir des effets plus ou moins **durables** (par exemple, un événement géopolitique peut entraîner une augmentation ponctuelle du prix du pétrole).

Les **chocs d'offre positifs** correspondent notamment aux chocs technologiques ou **chocs de productivité** : une ou plusieurs innovations permettent de réaliser des gains de productivité et d'abaisser ce faisant les coûts de production. Cette diminution des coûts de production conduit à une diminution des prix, qui conduit à une augmentation de la demande, qui conduit à la croissance économique.

Un choc de productivité de ce type affecte la croissance effective et la croissance potentielle (puisqu'il modifie les conditions d'offre). Il peut créer un décalage entre la **croissance effective** et la **croissance potentielle**. En effet, un choc technologique peut entraîner une augmentation de la croissance potentielle sans que la croissance effective ne suive immédiatement, du fait du temps d'adaptation nécessaire pour que le système productif parvienne à tirer profit de ce choc technologique (voir le **paradoxe de Solow** dans le cas de l'informatique).

B. Les chocs de demande

Un **choc de demande** est une perturbation de l'activité économique liée à une hausse ou à une baisse brutale de la demande. L'irrégularité de la croissance effective trouve sa source principale dans les variations de la demande globale entraînées par les chocs de demande.

La demande globale peut être affectée par des **chocs positifs**, qui conduisent à une phase d'expansion. Inversement, des **chocs de demande négatifs** diminuent la demande globale et peuvent conduire à la récession.

Ces chocs de demande peuvent concerner **une ou plusieurs composantes de la demande globale** : la demande interne (de consommation et/ou d'investissement) et/ou la demande externe (exportations – importations).

Il peut s'agir de **chocs exogènes** (par exemple, une guerre, qui peut créer un choc de demande positif comme cela a été le cas pour les Etats-Unis lors de la seconde guerre mondiale, une décision politique, comme la politique monétaire restrictive menée en Europe suite à la réunification allemande au début des années 1990) ou de **chocs endogènes** : les **variations de l'investissement** constituent une des origines essentielles des chocs de demande (du fait de la combinaison des mécanismes accélérateur et multiplicateur, qui ne sont toutefois pas au programme).

Les chocs de demande risquent d'avoir un impact important sur l'activité économique, du fait des **mécanismes cumulatifs** qu'ils peuvent entraîner.

Lorsque la demande ralentit, la production peut s'effondrer car les entreprises préféreront entamer leurs stocks afin de prévenir un ralentissement plus marqué, voire une baisse de la demande. La hausse du chômage, la baisse du nombre d'heures travaillées en général risquent alors de contribuer à ce ralentissement.

Inversement, **lorsque la hausse de la demande s'accélère**, les entreprises produiront d'autant plus qu'elles devront reconstituer leurs stocks et que nombre d'entre-elles engageront des investissements pour étendre leurs capacités de production. La baisse du chômage et l'augmentation du nombre d'heures travaillées peuvent alors contribuer à entretenir l'augmentation de la demande.

Ces **effets à court terme sur la croissance** sont d'autant plus réduits que la propension à épargner et à importer des agents économiques sont élevées.

C. Le cycle du crédit

Le cycle du crédit constitue un **mécanisme économique endogène** qui génère des **chocs de demande** et ce faisant de l'instabilité.

En **période d'expansion**, se produit une **surévaluation des actifs** des entreprises (ex. bulle internet) ou des ménages (ex. bulle immobilière) : la valeur des actifs se déconnecte des rendements qu'ils peuvent générer grâce à l'activité économique réelle. Cette surévaluation entraîne une **abondance de crédits**, qui stimule la croissance économique. Les **Banques Centrales** peuvent alimenter cette tendance en fixant des taux d'intérêt trop bas lors des périodes d'expansion.

Lorsque les agents réalisent que les actifs concernés sont surévalués, leur **réévaluation** fait apparaître la situation de **surendettement** des agents concernés (entreprises ou ménages). La crise financière qui en résulte se traduit par une **diminution de la demande globale** sous l'effet de différents **canaux de transmission** : les agents surendettés cherchent à se désendetter (diminution de la consommation des ménages, diminution de l'investissement et/ou pression sur le coût salarial et/ou diminution de l'emploi pour les entreprises), la réévaluation des actifs créent un effet de richesse négatif, le crédit se contracte sous l'effet des faillites bancaires et de la méfiance des prêteurs,...

Cette diminution de la demande a des **effets récessifs cumulatifs**, ce qui correspond à la **déflation par la dette** (I. Fisher) : les agents endettés cherchent à se désendetter, ce qui conduit à une diminution de la demande, ce qui entraîne une contraction de l'activité qui aggrave la situation des agents endettés et fragilisent davantage le système bancaire,...

Le **cycle du crédit** agit donc sur la croissance économique par l'intermédiaire de ses effets sur la **demande globale** : l'**endettement** des agents conduit à l'**expansion**, puis à la crise et à la **récession**. L'instabilité générée par le cycle du crédit est **endogène**, et elle est d'autant plus forte que l'activité bancaire et les marchés financiers sont interconnectés et déréglementés.

Transition : les pouvoirs publics peuvent chercher à limiter les fluctuations conjoncturelles, du fait de leurs effets négatifs sur l'activité économique.

III. LES POUVOIRS PUBLICS PEUVENT-ILS LIMITER LES FLUCTUATIONS ECONOMIQUES ?

Les conséquences des fluctuations conjoncturelles peuvent inciter les pouvoirs publics à intervenir (A), cette intervention passe par la mobilisation des politiques monétaires et budgétaires (B), politiques dont l’efficacité peut être mise en cause pour plusieurs raisons (C).

Les indications complémentaires demandent à s’appuyer sur le **programme de première** dans le traitement de cette partie (5^{ème} thème d’économie du programme de première, point 5.4 Quelles politiques conjoncturelles ?).

A. Pourquoi les pouvoirs publics devraient-ils intervenir ?

L’intervention des pouvoirs publics est motivée par le fait que les **marchés** ne sont pas (ou pas pleinement) **autorégulateurs** : la régulation par le marché peut conduire en cas de chocs au développement d’un **effet cumulatif** inflationniste ou déflationniste qui nécessite l’intervention des pouvoirs publics.

Les chocs de demande peuvent conduire à un **cercle vicieux déflationniste** : les mécanismes cumulatifs générés par un choc de demande négatif peuvent conduire à une **déflation** qui accroît les difficultés économiques et entraîne une **dépression économique**, accompagnée du développement du chômage de masse.

Il est toutefois possible de considérer que la déflation puisse s’accompagner à **long terme** du **redémarrage de l’économie** : la chute de l’investissement pendant la déflation réduit la demande de capital et favorise la baisse des taux d’intérêt, tandis que le chômage contribue à la diminution des salaires. A un moment, le coût unitaire de production est si faible que l’activité des producteurs ayant survécu reprend.

Cependant, même en admettant que la déflation puisse aboutir à la reprise de l’activité, la **lenteur de l’ajustement de l’économie par la déflation** appelle une intervention des pouvoirs publics. Cela s’explique notamment par le fait que le recul de l’activité économique dans un pays a des conséquences économiques et sociales négatives sur la population (chômage et baisse du revenu), **conséquences** qui sont difficilement soutenables politiquement et socialement.

B. La gestion des fluctuations conjoncturelles par les politiques budgétaire et monétaires

Lorsque la croissance de la demande globale ralentit voire devient négative, **l'écart entre la croissance effective et la croissance potentielle** se creuse. Les politiques conjoncturelles peuvent temporairement **soutenir la croissance effective** pour le réduire. Elles consistent en une **politique budgétaire de relance** par une augmentation du déficit public et une **politique monétaire** de soutien à l'investissement et au système bancaire par la baisse du taux d'intérêt. Ainsi, à l'occasion de la **crise de 2008**, les banques centrales américaine et européenne ont abaissé très rapidement leurs taux d'intérêt directeurs et ont fourni la liquidité demandée par le marché. Les Etats ont laissé se creuser les déficits publics et ont mis en œuvre des plans de relance (voir **activité 3**).

Inversement, en cas de **croissance économique effective trop élevée** par rapport au potentiel de croissance de l'économie d'un pays, une **politique de ralentissement de la demande globale** par un excédent budgétaire de l'Etat et par une hausse des taux d'intérêt de la banque centrale peut permettre de réduire une inflation trop rapide : c'est une politique de désinflation, c'est-à-dire de ralentissement de l'inflation. Ainsi, le début des années 1980 a été marqué dans de nombreux pays développés par des politiques budgétaires et/ou monétaires désinflationnistes.

C. Les limites des politiques conjoncturelles

Les politiques conjoncturelles qui agissent sur la demande risquent de ne pas être pertinentes en réponse à un **choc d'offre négatif** dans l'économie (comme cela a été le cas des plans de relance au milieu des années 1970 dans les pays développés).

Par ailleurs, la France se trouve aujourd'hui insérée dans la **zone euro** où la conduite des politiques conjoncturelles est beaucoup plus délicate : la **politique monétaire** est décidée par la BCE pour l'ensemble de la zone euro ; la **politique budgétaire** est contrainte par le Pacte de stabilité et de croissance qui n'offre qu'une coordination négative des politiques budgétaires nationales. La zone euro se trouve mal armée pour affronter des **chocs communs** de grande ampleur (pour lesquels la politique monétaire est insuffisante) et pour affronter des **chocs asymétriques** (du fait de la contrainte pesant sur les politiques budgétaires).

Enfin, les effets des politiques budgétaires ne sont pas mécaniques : les ménages et les entreprises peuvent **modifier leurs comportements** suite aux modifications des politiques économiques (revenu permanent de M. Friedman, principe d'équivalence ricardienne de R. Barro, anticipations rationnelles). Il est de ce fait difficile de prévoir avec certitude les effets sur l'économie d'une modification de la politique budgétaire ou monétaire.

Les pouvoirs publics n'ont donc pas une parfaite maîtrise de la conjoncture.

CONCLUSION : UNE INSTABILITE CROISSANTE ?

En conclusion, on peut évoquer le fait que **l'instabilité de la croissance** a tendance à se renforcer au cours des 20 dernières années, sous l'effet : la déréglementation des marchés financiers, de la flexibilité croissante du travail, du recul de la protection sociale et de l'ouverture internationale qui limite le recours aux politiques conjoncturelles.